

Paris, le 9 janvier 2026

Communiqué :

**La SAIF annonce sa nouvelle direction générale :
Églantine de Boissieu succède à Olivier Brillanceau
à compter de janvier 2026**

Le Conseil d'administration de la SAIF a nommé **Églantine de Boissieu** directrice générale gérante de la SAIF à compter du 1^{er} janvier 2026. Elle succède à **Olivier Brillanceau** – directeur général gérant de la SAIF depuis sa création - qui a fait valoir ses droits à la retraite après vingt-sept ans passés à la direction générale de la SAIF, et trente-six années consacrées à la gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins.

Forte de nombreuses expériences dans le secteur culturel, Églantine de Boissieu aura pour mission de poursuivre et d'amplifier les actions de la SAIF en faveur de la **reconnaissance du droit d'auteur et de la défense des intérêts des auteur·ices**.

Églantine de Boissieu travaillera en collaboration avec **Wilhelmina Huguet**, nommée directrice générale adjointe de la SAIF qui travaille au sein de la direction juridique de la SAIF depuis plus de 10 ans.

Avec sa nouvelle direction générale, dans un contexte de précarisation des métiers de la création, la **SAIF réaffirme son engagement et sa détermination à améliorer les conditions de travail des auteur·ices, et à défendre leurs droits individuels et collectifs**, tout en conservant les valeurs de La SAIF depuis sa création.

« J'ai toute confiance en la nouvelle direction et dans l'équipe de la SAIF pour conduire et développer notre belle société d'auteurs ! La SAIF est aujourd'hui une société d'auteurs solide, essentielle et compétente pour affronter les enjeux numériques des professions artistiques des arts visuels. La SAIF est la maison collective de ses membres, c'est aussi à elles et eux d'en prendre soin et de la faire vivre et prospérer. Je remercie sincèrement toutes celles et ceux, autrices et auteurs, qui m'ont accompagné durant ce long parcours et avec qui j'ai eu la chance et le plaisir de collaborer. Cela aura été une très belle aventure ! »

– Olivier Brillanceau, ancien directeur général gérant de la SAIF

Olivier Brillanceau a été l'acteur principal de la création de La SAIF en 1999 aux côtés des auteur·ices et de leurs organisations professionnelles. **Avant la création de la SAIF de nombreux artistes visuels étaient exclus de la gestion collective et privés d'une partie de leurs droits**. La SAIF a été fondée pour permettre à toutes et à tous de percevoir leurs droits collectifs dans un cadre égalitaire, solidaire et démocratique. Grâce à l'engagement d'Olivier Brillanceau, la SAIF s'est construite comme **une société d'auteur·ices engagée et combative, œuvrant à la fois pour ses membres et pour l'intérêt général**.

« Le travail mené par Olivier Brillanceau pour défendre les droits des auteurs et des autrices des arts visuels a été en tout point exemplaire et je mesure la chance que j'ai de reprendre le flambeau aux côtés d'une équipe aussi compétente qu'engagée. Ensemble, et avec le Conseil d'administration, nous continuerons à défendre un partage juste de la valeur, pour des rémunérations et des conditions de travail dignes, avec pour horizon la justice économique. Les défis sont nombreux, les attaques contre le droit d'auteur violentes, mais nous les affronterons avec ardeur. »

– Églantine de Boissieu, directrice générale de la SAIF



Biographie d'Églantine de Boissieu

Après des études universitaires d'histoire (Paris-IV Sorbonne) et de développement culturel (Lille-III), Églantine de Boissieu travaille entre 2005 et 2010 dans le domaine de la diplomatie culturelle au sein du ministère des Affaires étrangères (Indonésie, Vietnam et Suède).

À son retour en France, elle crée et dirige des associations de diffusion de la création artistique contemporaine. En 2021, elle rejoint la Maison de la Musique Contemporaine pour développer l'offre d'accompagnement aux professionnel·les (aides financières, conseil, formation).

En 2023, elle est nommée déléguée générale du Syndicat français des compositrices et compositeurs de musique contemporaine (SMC) où elle milite sans relâche pour améliorer les conditions de travail des artistes-auteur·ices.

Photo : Portrait d'Églantine de Boissieu par Félix Vigné

À propos de La SAIF

La SAIF – Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe – est un organisme de gestion collective de droits d'auteur dont la mission est de défendre, percevoir et répartir les droits des auteurs et autrices des arts visuels. Crée en 1999, elle représente aujourd'hui près de 8 500 membres de tous les arts visuels : architectes, designer·euses, dessinateur·rices, graphistes, illustrateur·rices, peintres, plasticien·nes, sculpteur·rices, photographes.

la saif

Société des Auteurs
des arts visuels
et de l'Image Fixe

Contact presse

Florine Garcin

Tel. : 01 44 61 07 82

Mail : communication@saif.fr